

## ***Procédure d'inscription pour les étudiants hors Union Européenne***

Les étudiants hors Union Européenne qui souhaitent venir étudier au sein de l'Institut Protestant de Paris doivent impérativement faire une demande de candidature d'entrée en cycle L ou de cycle M selon leur demande.

### **Dates des inscriptions 2024-2025 : du 15 mai au 12 juillet 2024**

Les cours débutent le 10 septembre 2024, **l'étudiant doit être sur place dès ce jour (si l'étudiant ne peut pas être sur place à cette date, son inscription sera reportée à l'année suivante).**

### **Dossier de candidature pour le cycle L :**

- Lettre de motivation d'une page maximum
- La photocopie de vos diplômes (avec traduction en français ou en anglais si ceux-ci ne sont pas en français)
- La copie de la pièce d'identité
- Une attestation d'hébergement en France

### **Dossier de candidature pour le cycle M :**

- Lettre de motivation avec présentation du projet de Mémoire
- La photocopie de votre diplôme de Licence (avec traduction si ceux-ci ne sont pas en français ou en anglais)
- Les relevés de notes des trois années de Licence (avec traduction si ceux-ci ne sont pas en français ou en anglais)
- La copie de la pièce d'identité
- Le Mémoire ou la dissertation de Licence (s'il y a)
- Une attestation d'hébergement en France

Les dossiers sont à faire parvenir au secrétariat : [secretariat.paris@ipt.edu.fr](mailto:secretariat.paris@ipt.edu.fr)

**Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.**

Les inscriptions en Doctorat sont à faire auprès de la Commission de Études Doctorales (Renseignements sur le site : <https://ipt-edu.fr/etudier/offresformation/doctorat/>)

Les informations relatives aux enseignements proposés par l'IPT-Faculté de Paris sont disponibles sur le site internet de l'IPT : [www.ipt-edu.fr](http://www.ipt-edu.fr))

Bien que la préfecture demande aux étudiants étrangers de fournir, avant toute inscription, une attestation de ressources d'un minimum de 615 euros mensuels pour une personne célibataire, **le coût moyen de la vie à Paris est bien supérieur à ce montant.**

**Il convient à l'étudiant arrivant à l'IPT-Faculté de Paris de prendre en compte :**

- Le montant du logement (moyenne de 900€/mois pour une studio de 20m2)
- Les frais de nourriture et d'entretien (environ 150€/mois)
- Les achats de livres (environ 200€/ an)
- L'assurance santé (environ 600€/an)
- Les frais de transport (86.40€/ mois pour un pass navigo intégral)
- Les frais d'inscription à la Faculté (1190€/an en 2024-2025)
- Attestation CVEC (**obligatoire** pour tous les étudiants : 100€ pour 2024-2025)